AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ABONNEMENT ANNUEL : 85,00 F

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex
Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 477

Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous-Régisseur de Recettes
du Service de la Protection des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

Numéro d'inscription à la C. P. P. A. P. : 525 AD

DIRECTEUR-GÉRANT : A. FARGEIX - n° 251

BULLETIN N° 20 du 23 JUIN 1982 (EDITION GENERALE)

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POMMIER ET DU POIRIER

Il y a lieu de renouveler la protection dans les prochains jours afin d'éviter les repiquages.

OIDIUM DU POMMIER

Intervenir en même temps contre ce champignon.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

De nouvelles pontes sont déposées et le vol se poursuit.

Ajouter un insecticide à la bouillie anti-tavelure.

MINEUSES DES FEUILLES (Stigmella malella)

Dans les régions concernées par ces ravageurs, il y a lieu de renouveler la protection conseillée dans le bulletin n° 14 du 18 Mai.

Utiliser de préférence les produits à base de diflubenzuron (DIMILIN) ou de méthomyl (LANNATE).

CARPOCAPSE DES NOIX

Intervenir à nouveau contre ce ravageur.

BACTERIOSE DU NOYER

Une application à base de cuivre est conseillée à la suite des récentes pluies d'orage.

GRANDES CULTURES

MAÏS

- Pyrale

Un réseau de piégeage a été mis en place début Juin en collaboration avec les Ets LIMAGRAIN et MAICENTRE dans diverses régions du PUY-DE-DOME.

Les captures des papillons ont débuté le 10 Juin à SURAT.

Des indications seront données ultérieurement concernant l'évolution de ce ravageur.

BETTERAVE

- Oidium

Il est rappelé que contre cette maladie, une intervention est nécessaire dès que l'on constate les premiers symptômes sur feuille dans la parcelle.

.../...

P. 203

Les produits suivants peuvent être utilisés :

- Soufre (MICROTHIOL SPECIAL, THIOVIT "Microbille"),
- Triadiméfon (BAYLETON),
- Fenarimol (RUBIGAN 4).

POMMES DE TERRE

- Mildiou

Une intervention est conseillée en zone d'altitude compte tenu des récentes pluies.

Renouveler la protection en zone de plaine conseillée dans le bulletin n° 18 du 11 Juin.

S'il y a lieu, intervenir en même temps contre le doryphore.

V I G N E

MILDIOU

De nouvelles taches ont été découvertes dans la région de BRESNAY (Allier) le 17 Juin.

Si la maladie est localisée en petits foyers épars, il n'en demeure pas moins que des repiquages sont toujours possibles (pluies d'orage importantes dans certaines régions les 22 et 23 Juin).

Un troisième traitement est conseillé avant la fin de la présente semaine, dans le cas d'utilisation de produits préventifs classiques et avant le 30 si l'on utilise des produits systémiques.

OIDIUM

Intervenir en même temps contre ce champignon.

POURRITURE GRISE (Botrytis cinerea)

Pour lutter contre cette maladie, un premier traitement doit être effectué (cas de la méthode standard) au début de la nouaison (baies 2-3 mm).

Dans les vignes habituellement peu attaquées, utiliser de préférence des produits à base de dichlofluanide (EUPARENE) ou de folpel (nombreuses spécialités).

Dans les situations très sensibles, utiliser l'un des produits suivants :

iprodione (ROVRAL, KIDAN) procymidone (SUMISCLEX), vinchlozoline (RONILAN).

Consulter le bulletin n° 11 du 29 Avril.

* Il est à signaler que dans certains vignobles de SAINT-POURÇAIN (Allier), des attaques sur feuilles ont été observées et dernièrement des attaques sur grappes ont été constatées dans la région de BESSON.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Le premier vol est terminé.

Il n'y a plus lieu d'intervenir, sauf dans les vignes où des toiles sur grappes sont visibles.

Pour les produits à utiliser, consulter le bulletin n° 15 du 26 Mai.

CICADELLES

La présence de ces insectes (faible en général) est constatée sur feuilles mais aucune intervention ne se justifie pour l'instant.